

**BRUXELLES
FORMATION**



former pour l'emploi

L'informatique

**Un outil pour se former et
trouver de l'emploi !**

**Conseils et pistes pour faciliter votre
accès au numérique et réduire ses coûts**



Aujourd'hui, pour suivre efficacement une formation, consulter son dossier de chercheur·euse d'emploi, poser sa candidature pour un job ou un stage, faciliter des démarches administratives..., **l'outil informatique est devenu une nécessité.**

Il est également utile pour accéder à de nombreux services "en ligne", dont certains sont essentiels en termes de droits sociaux, de services bancaires, familiaux, etc.

Avoir à sa disposition le matériel informatique adéquat, une connexion internet de qualité et les connaissances pour utiliser ces outils n'est pas toujours évident.



Vous trouverez ici quelques pistes pour **faciliter votre accès au numérique et réduire les coûts qui y sont liés.**



Du matériel informatique à votre disposition et un accompagnement

Rendez-vous dans les Espaces Publics Numériques, dits « EPN »

En Région Bruxelloise, il existe une quarantaine d'Espaces Publics Numériques. Ces lieux permettent au grand public d'accéder **gratuitement** à du **matériel informatique** :

- ordinateurs,
- imprimantes,
- scanners
- et connexion internet.

Les personnes qui s'y rendent peuvent bénéficier d'un **accompagnement** par un·e animateur·trice présent·e sur place.

Par ailleurs, la majorité des EPN proposent des **initiations et des formations à l'informatique**, à des prix très raisonnables, voire gratuitement.

Pour une liste complète des EPN bruxellois et de leurs services, rendez-vous sur le site du Réseau CABAN (Collectif des Acteurs Bruxellois de l'Accessibilité Numérique) : <https://www.caban.be>

Les CPAS

Certains CPAS disposent de leur propre EPN :

- **Double Click** : cet EPN lié au CPAS de la Ville de Bruxelles est accessible à l'ensemble des résidents de la commune
02 513 25 15
<http://cpasbxl.brussels/?p=87>
- **Cellule numérique du CPAS de Molenbeek** (réservé aux usagers du CPAS de Molenbeek)
02 563 26 61
<https://cpas-molenbeek.be/fr/services-specifiques/cellule-numerique/cellule-numerique>
- **CyberRogier** : cet EPN dépend du CPAS de Schaerbeek et est accessible à toutes les Bruxellois·e·s
0492 19 35 05
https://www.cpas-schaerbeek.brussels/epr_cyberogier

Bon à savoir

Des informaticien·ne·s public·que·s vous donnent un coup de main pour réaliser vos démarches en ligne : effectuer un paiement, télécharger un document, envoyer un e-mail, utiliser les plateformes des services publics en ligne, etc.

Pour trouver une permanence d'un·e informaticien·ne public·que dans votre quartier :

<https://informaticienpublic.be/trouver-un-accompagnement/>



Bruxelles Formation Espaces Numériques et la Cité des Métiers de Bruxelles

Bruxelles Formation dispose de son propre espace public numérique, accessible aux stagiaires qui ont signé un contrat avec Bruxelles Formation. L'espace de travail est doté de 24 ordinateurs équipés de logiciels professionnels, ainsi que de tablettes graphiques, casques, micros et webcams.

Plus d'infos : <https://www.bruxellesformation.brussels/annuaire/espaces-numeriques>

La Cité des Métiers de Bruxelles informe et conseille les citoyen·ne·s sur toutes les questions relatives à la vie professionnelle (orientation, formation, emploi, mobilité et entrepreneuriat).

Parmi ses différents services, elle propose un **espace multimédia** avec des stewards numériques chargé·es d'aider les visiteur·euse·s.

Les usager·es peuvent utiliser librement les ordinateurs, les tablettes et les imprimantes. Ils·elles peuvent par exemple consulter des offres d'emploi, des fiches formation ou

métier, préparer leur cv et rédiger leur lettre de motivation, ou encore imprimer ces documents...

Plus d'infos : <https://www.citedesmetiers.brussels/fr/accueil/>

L'offre sociale internet

Un tarif social (19 euros/mois) pour l'**internet fixe (volume limité)** existe pour certaines catégories de personnes, notamment les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale et les personnes en situation de handicap.

Attention, le statut BIM n'ouvre pas le droit au tarif social internet.

Plus d'infos auprès des opérateurs suivants : Proximus, VOO et Telenet ou sur <https://economie.fgov.be/fr/themes/line/telecommunications> (rubrique "offre internet sociale").

Wifi.Brussels, le réseau wifi officiel gratuit de la Région de Bruxelles-Capitale

Si vous ne disposez pas de connexion internet à la maison, Wifi.brussels a mis en place **plus de 200 hotspots** sur la Région de Bruxelles-Capitale. Ce sont des lieux où vous pouvez surfer gratuitement sur internet. Ces hotspots se situent principalement sur des places ou dans des lieux publics (à l'extérieur comme à l'intérieur), le long de grands axes ou encore dans les stations de métro. Pour y avoir accès, il suffit de vous créer un compte gratuit. Celui-ci vous permettra de vous connecter automatiquement à tous les hotspots wifi.brussels de la Région.

Visualisez la carte des hotspots :
<http://wifi.brussels>



Acquérir du matériel informatique à moindre coût

Si vous souhaitez acheter du matériel informatique sans vous ruiner, vous pouvez vous adresser à des boutiques qui sont spécialisées dans le **reconditionnement de matériel informatique**.

Un ordinateur reconditionné est un ordinateur qui a déjà été utilisé, mais qui a été remis à neuf et ne présente aucune trace d'usure (à la différence d'un ordinateur de seconde main qui est vendu dans l'état où il se trouve). Une solution économique et écologique !

Vous trouverez ci-dessous quelques **organismes à dimension sociale** qui sont spécialisés dans le reconditionnement de matériel informatique.

- AlBrux - Boutique sociale (accessible uniquement aux personnes à bas revenus) - <http://aibrux.be> - 02 539 00 12
- BRUREC (Bruxelles Récupération) - <https://www.brurec.be> - 02 513 81 36
- Oxfam Computer Shop Ixelles
02 647 48 51
- Tictopia
<https://www.tictopia.be> - 02 486 19 10

Par ailleurs, des commerces sont également spécialisés dans la vente d'ordinateurs, tablettes, smartphones reconditionnés...

N'hésitez pas à visiter ces boutiques où vous pourrez trouver du matériel de qualité, notamment des ordinateurs professionnels, testés et entièrement remis à neuf, à des prix beaucoup plus abordables. Vérifiez toujours bien qu'une garantie est proposée pour votre achat (idéalement au moins 2 ans) !

Bon à savoir

Certains CPAS peuvent vous aider financièrement pour l'achat d'un ordinateur. Si vous êtes dans une situation financière difficile, contactez le CPAS de votre commune !



Faire réparer pour ne pas jeter !

Pour les petites réparations de votre matériel informatique, vous pouvez vous adresser à un **Repair Café**. Un Repair Café est un projet social, environnemental et formatif qui rassemble des **réparateurs bénévoles** experts dans différentes matières : électricité, informatique, couture, menuiserie, réparation vélo, etc. Vous pouvez vous y rendre et y présenter votre objet défectueux pour le réparer ensemble dans une ambiance conviviale et d'entraide. Ce service est entièrement gratuit.

Pour trouver un Repair Café proche de chez vous

<https://repairtogether.be/carte-repaircafe>

Ce même site propose un annuaire de la réparation, dont une section est consacrée à l'informatique : <https://repairtogether.be/annuaire-reparation>

Un crédit pour acheter votre ordinateur ? Opportunités et risques

Le **CREDAL** est un organisme financier alternatif qui propose du placement éthique, du crédit solidaire et de l'accompagnement. Son **crédit social** permet entre autres de financer l'achat de matériel informatique.

Ce crédit à la consommation est réservé aux personnes avec de faibles revenus et pour lesquelles l'accès à un crédit bancaire classique est difficile. En Région bruxelloise, le taux débiteur et TAEG est de 5%.

La durée maximale de remboursement varie selon le montant emprunté (minimum 500 € et maximum 10.000 €).

A titre d'exemple, si vous empruntez 1.000 €, vous rembourserez pendant 24 mois la somme de 43,82 € (soit au total 1.051,68 €).

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent. Réfléchissez bien avant de contracter un emprunt !

Plus d'infos :

<https://www.credal.be/les-credits-particuliers>



Et dans votre centre de formation ?

Dans votre centre de formation, l'assistant·e social·e ou l'agent·e de guidance est là pour vous aider en cas de problèmes. Prenez contact avec eux pour des précisions ou conseils complémentaires.

D'autres brochures d'information avec des conseils et des pistes existent pour vous aider lors de votre formation et dans votre quotidien. Elles sont disponibles dans votre centre de formation et sur le site de Bruxelles Formation : tinyurl.com/brochuresBF

bruxellesformation.brussels

Cette brochure est réalisée par
Bruxelles Formation en collaboration
avec la Febisp

